

Journées d'études
Écritures du terrorisme. Perspectives historiques et transdisciplinaires

19 et 20 mars 2025, Université Bordeaux Montaigne

Appel à communication

La question du terrorisme — ses processus, ses acteurs, ses menaces — semble omniprésente dans le paysage des sociétés démocratiques libérales occidentales, et notamment la France. Et ce quand bien même « la place prépondérante qui [est accordée aux attentats] et son effet de sidération dans l'espace public peuvent sembler sans commune mesure avec leur poids réel en comparaison d'autres menaces susceptibles de déstabiliser nos sociétés » (Aoun, Morin, 2020, 8). Mais cette place croissante du terrorisme dans les discours médiatique et politique trouve également un pendant dans des travaux scientifiques académiques qui n'hésitent pas non plus à prendre *les discours* pour objet. Ainsi, le *terrorisme* est un objet d'étude, plus qu'un simple fait, et se voit interroger comme une notion fondamentalement ambivalente, à la fois descriptive et normative.

Il y a dès lors un intérêt à étudier le terrorisme à travers une variété de perspectives qui permettent non seulement d'explorer *ce que* le terme décrit, mais *qui* (est) décrit (et *comment*). C'est en ce sens que la question des « écritures du terrorisme » gagne en pertinence : s'y trouvent désignées les différentes manières par lesquelles le phénomène dit terroriste — comme une des manifestations de l'extrémisme violent aujourd'hui — produit, suscite de la lettre et du discours, que cela soit *par* ses acteurs, *contre* ses acteurs ou *sur* ses acteurs.

En effet, à l'aune des technologies de l'information et de la communication en premier lieu, l'époque semble être à la polarisation des débats, et à la fragilisation des partages clairs (l'ont-ils déjà été ?) entre propagande, information et opinion. Dans le domaine du droit et de la justice, la « lutte contre le terrorisme » accompagne la création de dispositifs policiers, juridiques et légaux qui occasionnent aussi des transformations paradigmatiques. Du côté des arts, les productions culturelles fictionnelles qui prennent pour objet les acteurs du terrorisme se sont multipliées, et elles interrogent une certaine économie des discours sur le terrorisme qui est par ailleurs identifiée comme une « mythographie de la Terreur » (Zulaika, Douglass). Enfin, il existe des dispositifs concrets de prévention et d'accompagnement sur le terrain, dont les perspectives ont rapidement changé, au gré des urgences, depuis les premiers objectifs de *déradicalisation* jusqu'au plus récent *désengagement*.

Ainsi, en réunissant jeunes chercheuses et chercheurs, enseignantes et enseignants, magistrats et travailleurs sociaux, quatre axes visent à envisager ces différentes écritures. Les axes répondent d'un souhait d'étudier en synchronie différents aspects d'un même phénomène, mais chacun aspire à être traité selon une perspective historique que l'on peut faire débiter au XIXe siècle.

- a) *ÉCRITS DE « TERRORISTES »* — Le premier axe envisage d'abord les écrits et les discours qui émanent des organisations dites terroristes : propagande, normes produites en interne, diffusion, réception des discours. Dans le même temps, ce sont

aussi bien les contre-discours, et le recours à la qualification de *terroriste* qui mérite d'être pensés. Il pourra être précieux de se tourner vers l'évolution des moyens à disposition de la diffusion propagandiste.

- b) *LA LETTRE DE LA LOI* — Le deuxième axe se tourne vers un espace juridique et légal. Comment évolue le texte de la loi face au terrorisme ? Comment les pratiques juridiques, le rôle et la figure du juge, de l'avocat, et de la prison en viennent à se déplacer ? Il s'agit de penser la façon dont l'évolution des moyens utilisés pour lutter contre le terrorisme peut conduire à bousculer les distinctions entre exception et norme. Mais il sera également bienvenu d'interroger le terrorisme et la figure du terroriste comme des qualifications juridiques et historiques : dans l'histoire des moyens de répression légale, le *terroriste*, comme fiction juridique, a-t-il d'autres avatars ?
- c) *ÉCRITURES ET REPRÉSENTATIONS DU TERRORISME* — Le troisième axe souhaite appréhender les réactions culturelles aux attentats, à travers l'écriture et le cinéma. Comment appréhender les fictions, littéraires ou cinématographiques, qui ont pour objet le terrorisme et ses acteurs ? Quelle place leur accorder, à côté de productions testimoniales ou documentaires ? Que disent-elles de notre rapport et de nos attentes collectives vis-à-vis de ces deux pratiques esthétiques ? Un ensemble de questions qui couvrent un terrain, qui va de l'évolution des conventions narratives et esthétiques au statut de l'archive, afin d'approcher celle de la politique de l'art en regard du terrorisme.
- d) *ÉCRIRE : PRATIQUES ET ENJEUX DE TERRAIN* — Le quatrième axe compte sur la participation à cet événement de représentants d'associations engagées sur le terrain dans le suivi et l'accompagnement des personnes sur lesquelles on produit des discours et des écrits. Le dispositif PAIRS, par exemple, est actif dans toute la France dans le suivi de personnes ayant purgé une peine pour faits de terrorisme ou de radicalisation. Au sein de ce dispositif, certaines initiatives conduisent à mettre la pratique de l'écriture au centre de la relation entre usager et médiateur. Quel est le statut (esthétique, juridique) de ces documents ? Quels enjeux des ambitions éditoriales peuvent soulever ? Comment penser une circulation des savoirs et des techniques entre l'université et le terrain ? Qu'y comprendre de la place que peut occuper l'écriture dans une perspective de désengagement de la violence ?

Organisation : Iris LAMBERT (CERI, IEP Paris) et Pierre KATZAROV (Plurielles, UBM).

Contacts : iris.lambert@sciencespo.fr / pierre.katzarov@u-bordeaux-montaigne.fr

Propositions (500 mots) à envoyer à l'adresse des responsables de l'organisation avant le **30 septembre 2024**. Le format envisagé pour les axes 1 et 3 est en communication frontale (20 minutes) ; les axes 2 et 4 sont susceptibles d'adopter un format d'entretien ou de table-ronde.